

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

Le 10 Juin 2020, à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 04 Juin 2020, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la grande salle de l'Espace Vasarely.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, M. GIORIA, Mme VERET, M. LEGRAND, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, M. ARJONA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURDI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme PAULY, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUE, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. CELESTIN, Mme LAJEUNIE, M. HOBEIKA.

M. BENSABAT est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ORGANISATION DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR LES JEUNES ANTONIENS (PROCEDURE ADAPTEE). (30/01/2020)
 - LOT N° 3 : SEJOUR LINGUISTIQUE IMMERSION EN ANGLAIS EN FRANCE A L'ASSOCIATION DECOUVERTE VACANCES EQUILIBRE 24 (ADVE 24) POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 12 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - LOT N°5 : SEJOUR CIRQUE ET EQUITATION AU CIRQUE EQUESTRE COCICO POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 24 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - LOT N°6 : SEJOURS ITINERANTS EN EUROPE A L'ASSOCIATION REGARD POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 34 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - LOT N°7 : SEJOURS SEMI - ITINERANTS EN EUROPE A L'ASSOCIATION DECOUVERTE VACANCES EQUILIBRE 24 (ADVE 24) POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 16 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - LOT N°8 : SEJOUR PAYS - BASQUE FRANCE / ESPAGNE AUX COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX SANS MONTANT MINIMUM ANNUEL NI MAXIMUM.
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU LOT 2B2 DU 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A PASSER AVEC LA SOCIETE SL REDAC AFIN DE MODIFIER LE LOCAL LOUE. (23/01/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR MATHIEU COURDESSES PHOTOGRAPHE INDEPENDANT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE PHOTOGRAPHIE ANIMALIERE AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (27/01/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE A PASSER AVEC LA SOCIETE EDICIA POUR LA FOURNITURE D'UN CONNECTEUR POUR LES APPLICATIONS DE PAIEMENT A DISTANCE DU STATIONNEMENT URBAIN POUR UN MONTANT FORFAITAIRE ANNUEL DE 6 000 EUROS HT. (29/01/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ANNE DE COURSON POUR L'ORGANISATION D'UN COIN CAFE DES AINES DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (31/01/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICES POUR LE MODULE « PORTAIL RAPO » DE GESTION DE CONTESTATIONS DES PROCES VERBAUX A PASSER AVEC LA SOCIETE EDICIA POUR UN MONTANT ANNUEL DE 9 000 EUROS TTC. (30/01/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME AUDREY DURIGON DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 240 EUROS TTC. (03/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME CHLOE WARY DESSINATRICE POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE BANDE DESSINEE DU 14 AU 17 AVRIL 2020 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 178 EUROS TTC. (04/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION K-POP DANCE ACADEMY POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE DANSE K-POP DU 06 AU 10 AVRIL 2020 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (04/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « AMICALE DUNOYER DE SEGONZAC » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020 AFIN D'ETENDRE LA MISE A DISPOSITION. (05/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT SATURNIN - LOT 4 - MENUISERIE PASSE AVEC LA SOCIETE ATELIERS CHOLET FRERES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 23 404, 65 EUROS HT. (05/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ALICE MILOT JOURNALISTE POUR UNE CONFERENCE SUR LES « FAKE NEWS » AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (27/01/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME SABINA NOUGAREDE ARTISANE POUR L'ANIMATION D'UN STAGE SLOW FASHION DU 10 AU 14 FEVRIER 2020 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 855 EUROS TTC. (06/02/2020)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUES ET ESSAIS GEOTECHNIQUES (APPEL D'OFFRES OUVERT) A LA SOCIETE SOLPROJET POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 20 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM. (07/02/2020)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ORGANISATION DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR LES JEUNES ANTONIENS (PROCEDURE ADAPTEE). (07/02/2020)
 - LOT N° 4: SEJOUR BORD DE MER EN FRANCE A UCPA SPORTS VACANCES POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 12 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LA COMPTINE - LOT 1 - DESAMIANTAGE PASSE AVEC LA SOCIETE ECCODEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 8 229.98 EUROS TTC. (10/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MONSIEUR BAKARY SECK D'UN IMMEUBLE SIS 17 RUE MARCELIN BERTHELOT POUR UN MONTANT MENSUEL DE 5 620 EUROS ET 950 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (10/02/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION A PASSER AVEC LA SOCIETE CREDIT MUTUEL D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE DE SOCIETAIRES A L'ESPACE VASARELY LE 28 MARS 2020 POUR UN MONTANT DE 1 338 EUROS TTC. (06/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DE LA RADICALISATION ET DES DERIVES SECTAIRES EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS TTC. (11/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CIE DHANG DHANG POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER THEATRE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 6 700 EUROS TTC. (11/02/2020)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION FLAM 91 POUR L'ORGANISATION DE COURS DE JUDO DANS LE CADRE DE L'ACADEMIE DES SPORTS POUR UN MONTANT DE 8 000 EUROS TTC. (11/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMERCIAL SIS 204 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY (LOT 2002) AU PROFIT DE LA SAS SOUK ALCHARQ POUR UN MONTANT MENSUEL DE 2 000 EUROS HT ET DE 300 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (12/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS DE L'AUDITORIUM PAUL ARMA DU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY. (17/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC MONSIEUR MATHIEU COURDESSES PHOTOGRAPHE INDEPENDANT POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER « PHOTOGRAPHIE ANIMALIERE » DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU '11' ESPACE JEUNES AFIN DE MODIFIER LES DATES D'INTERVENTION. (18/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SIS 04 AVENUE FRANCOIS ARAGO (LOT 2B4 BAT A) AU PROFIT DE LA SOCIETE INAGRAL POUR UN MONTANT MENSUEL DE 300 EUROS CHARGES COMPRISES. (18/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES – LOT N°1 – RESPONSABILITE GENERALE ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC AXA FRANCE IARD AFIN DE FIXER LE MONTANT PREVISIONNEL DE LA PRIME 2020 A 16 888,40 EUROS TTC. (18/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME MARIE AUDE LAGACHE FORMATRICE POUR L'ANIMATION D'ATELIERS DE PREPARATION AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (20/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DU COLLEGE LA FONTAINE POUR DES D'INTERVENTIONS SUR LA PAUSE MERIDIENNE EN MARS 2020. (24/02/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION POUR LE SPECTACLE « BALLET DANS UN MOUCHOIR DE POCHE » A PASSER AVEC LA COMPAGNIE THEATRALE LES TROIS COUPS A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD LE 28 MARS 2020 POUR UN MONTANT DE 575 EUROS TTC. (04/02/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE LOCATION A PASSER AVEC LA SOCIETE CREDIT AGRICOLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE A L'ESPACE VASARELY LE 10 MARS 2020 POUR UN MONTANT EN RECETTE DE 1 295 EUROS TTC. (19/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE AIR PRODUCTS SAS POUR LA FOURNITURE D'UNE DEUXIEME BOUTEILLE DE GAZ MEDICINAUX CONDITIONNES POUR LA FOSSE DE PLONGEE POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 028,40 EUROS. (26/02/2020)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONCEPTION ET LE SUIVI DE LA REALISATION D'UN PARKING PUBLIC EN INFRASTRUCTURE AU SEIN DE LA ZAC JEAN ZAY (PROCEDURE CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION) A LA SOCIETE BEA INGENIERIE POUR UN MONTANT DE 482 861,53 EUROS HT. (26/02/2020)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017 POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ASSOCIATION CRECH'ENDO DE LOCAUX AU 80 RUE ADOLPHE PAJEAUD AFIN DE MODIFIER CERTAINES MODALITES D'OCCUPATION. (26/02/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « LES SIECLES » POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 05 MARS 2020 POUR UN MONTANT DE 20 000 EUROS TTC. (26/02/2020)
- DECLARATION SANS SUITE DE L'ACCORD-CADRE D'ACQUISITION ET DE MAINTENANCE DE MATERIEL DE NETTOYAGE POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS (APPEL D'OFFRES OUVERT). (27/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A L'ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE MIXTE RELATIF AU MARCHE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE - LOT 5 : ETANCHEITE PASSE AVEC LA SOCIETE DESCHAMPS AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DES PRIX. (28/02/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT SATURNIN DE LA VILLE – LOT 1 : MACONNERIE- PIERRE DE TAILLE PASSE AVEC LA SOCIETE LEFEVRE AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DES PRIX. (28/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE MASTERCLASSES DE JAZZ A PASSER AVEC PHONOART PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION DE 6 MASTERCLASSES DE JAZZ EN 2020 POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS TTC. (26/02/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE GRATUITE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE DIMANCHE 29 MARS 2020 POUR LA 32^{eme} EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (02/03/2020)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT- RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 POUR UN MONTANT DE 3 036 EUROS TTC. (02/03/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC SUR LE SECTEUR LAVOISIER – LOT 6 « CHAPE – SOL COULE – CARRELAGE – FAIENCE – PEINTURE – COMPLEXES DE SOL – REVETEMENTS DE SOL » PASSE AVEC LA SOCIETE I.T.B. POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 81 960,08 EUROS TTC. (03/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE SPORTIF COLONEL ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S) AFIN D'ORGANISER LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'ESCALADE LE 11 MARS 2020. (04/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE A PASSER AVEC LA SOCIETE COVAGE 92 POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DESTINES A ABRITER LES CENTRES DE DISTRIBUTION DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES THD SEINE MOYENNANT UNE REDEVANCE ANNUELLE DE 20 EUROS LE M². (05/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE BUREAUX DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI A LA SOCIETE NJEE INFO SERVICES POUR UN LOYER MENSUEL DE 2 057 EUROS TTC CHARGES COMPRISES. (05/03/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES PARKINGS DU PERSONNEL ET DU CENTRE-VILLE D'ANTONY ET A LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES PASSE AVEC LE GROUPEMENT OPTIMUM STRUCTURES (MANDATAIRE) / OMC SARL D'ARCHITECTURE / CABINET BLEUSE / GTA GEOMETRES EXPERTS / HERA BUREAU D'ETUDES AFIN DE RECTIFIER DES ERREURS MATERIELLES . (06/03/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE RAPATRIEMENT A PASSER AVEC LA SOCIETE AXA ASSISTANCE REPRESENTEE PAR LE CABINET CLEMENT ET DELPIERRE AGENT GENERAL AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA PRIME PROVISIONNELLE POUR 2020 A 3 445,57 EUROS TTC. (05/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME SONIA LEBREUILLY SOCIO-SEXOLOGUE POUR L'ANIMATION D'ATELIERS SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES JEUNES AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 2 400 EUROS TTC. (09/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT LE 1^{er} AVRIL 2020 D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE COLONEL ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S.). (11/03/2020)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE DE LIVRES NON SCOLAIRES POUR LA VILLE (APPEL D'OFFRES OUVERT). (11/03/2020)
 - ✓ LOT N°1 : ROMANS ADULTES ET JEUNES ADULTES, ESSAIS ET BIOGRAPHIES, LIVRES D'ART, SUGGESTION DES LECTEURS A LA SOCIETE ALIZE-SPL POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 25 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - ✓ LOT N° 2 : BANDES DESSINEES ET MANGAS (HORS JEUNESSE) A LA SOCIETE LIBRAIRIE BDNET POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 4 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - ✓ LOT N° 3 : OUVRAGES DOCUMENTAIRES DE FONDS (HORS JEUNESSE) ET LIVRES ELECTRONIQUES A LA SOCIETE LA GENERALE LIBREST POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 25 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
 - ✓ LOT N° 4 : LIVRES POUR LA JEUNESSE AU GROUPEMENT COLIBRIJE SARL (MANDATAIRE) / LIBRAIRIE CHANTELIVRE POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 3 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM.
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'APPAREILS MENAGER (APPEL D'OFFRES OUVERT) A LA SOCIETE LANEF PRO SAS SANS MONTANTS MINIMUM NI MAXIMUM. (11/03/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION TCHEKCHOUKA POUR LE SPECTACLE « LA DANSE DE LA HYENE » LE 24 AVRIL 2020 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 700 EUROS TTC. (04/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE « CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES HAUTS DE SEINE/SUD » POUR LA TENUE D'UNE REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE A DESTINATION DES PARENTS EMPLOYEURS ET DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE POUR UN MONTANT DE 450 EUROS. (12/03/2020)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 169/173 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE CADASTRE G 176 POUR UN MONTANT DE 144 000 EUROS (24/03/2020)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 169/173 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE CADASTRE G 176 POUR UN MONTANT DE 144 000 EUROS – MODIFICATIF (31/03/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION GRATUITE A PASSER AVEC LA FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME POUR LA MISE EN PLACE D'UNE BASE VIE AU STADE GEORGES SUANT DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19 (01/04/2020)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE CARBEC MEDIA POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE VIDEO A LA DEMANDE A DESTINATION DES SPECTATEURS DU CINEMA LE SELECT MOYENNANT LE REVERSEMENT D'UNE COMMISSION DE 40 % DU PRODUIT ENCAISSE (07/04/2020)
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR 2020 (20/04/2020)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES (20/04/2020)
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES POUR 2020 (20/04/2020)
- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS AU TITRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2020. (20/04/2020)
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES (20/04/2020)
- RELATIF A LA MAINTENANCE PREVENTIVE DES ASCENSEURS DES EPMR ET DES MONTE-CHARGES DE LA VILLE D'ANTONY ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY DE L'ACCORD-CADRE RELATIF A LA MAINTENANCE ET A L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS MULTITECHNIQUES DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 1 : ASCENSEURS PASSE AVEC LA SOCIETE THYSSENKRUPP ASCENSEURS AFIN DE RECTIFIER DES ERREURS MATERIELLES (21/04/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET GESTION DU PATRIMOINE ARBORE – LOT 2 : GESTION DU PATRIMOINE ARBORE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMU AFIN DE METTRE EN PLACE LES MODALITES D'INTERVENTION LIEES AU CHANCRE COLORE DU PLATANE (22/04/2020)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME POUR LA MISE EN PLACE D'UNE BASE VIE AU STADE GEORGES SUANT DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19 AFIN D'EN PROLONGER LA DUREE (22/04/2020)

- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS, PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (23/04/2020)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME SONIA LEBREUILLY POUR L'ANIMATION D'ATELIERS, CONFERENCES, PERMANENCES PHYSIQUES OU A DISTANCE SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES JEUNES AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 2 400 EUROS TTC (23/04/2020)
- PASSATION D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE LA VINGT-CINQUIEME HEURE POUR LA DIFFUSION DE FILMS ET DE RETRANSMISSIONS EN DIRECT DE RENCONTRES ORGANISEES EN SALLE DE CINEMA VIRTUELLE (28/04/2020)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RENOVATION DU STADE D'ATHLETISME GEORGES SUANT (PROCEDURE ADAPTEE) (30/04/2020)
 - LOT N°1 : GENIE CIVIL A LA SOCIETE ID VERDE POUR LES MONTANTS PREVUS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES.
 - LOT N° 2 : REVETEMENT SYNTHETIQUE A LA SOCIETE POLYTAN FRANCE SAS POUR LES MONTANTS PREVUS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES.
 - LOT N° 3 : DISPOSITIF D'AIDE AU RECUEIL DES PERFORMANCES SPORTIVES A LA SOCIETE POLYTAN FRANCE SAS POUR LES MONTANTS PREVUS AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES.
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES POUR 2020 – ADDITIF (04/05/2020)

ORDRE DU JOUR

oOo

- VEU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE ENVISAGEES POUR LA RENTREE 2020 –
POUR : 49
- DELEGATION DONNEE A M. LE MAIRE POUR LES MISSIONS DEFINIES A L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES –
POUR : 38 – ABSTENTION : 03 – CONTRE : 08
- I - FINANCES -**
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – ANNEE 2019 –
POUR : 43 – ABSTENTION : 06
- ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2019 –
POUR : 37 – ABSTENTION : 06 – CONTRE : 05 – Ne prend pas part au vote :1 (M. SENANT)
- AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE – EXERCICE 2019 –
POUR : 38 – ABSTENTION : 06 – CONTRE : 05
- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE - EXERCICE 2020 –
POUR : 38 – CONTRE : 11
- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES –
POUR : 42 – ABSTENTION : 07
- II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -**
- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2019 –
POUR : 38 – ABSTENTION : 11
- ADOPTION D'UNE CONVENTION TRIPARTITE AVEC RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) ET LA COMMUNE DE MASSY EN VUE DE L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES TRES HAUTE TENSION SUR LE SECTEUR ANTONYPOLE –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – COLONEL ARNAUD BELTRAME : ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION DE L'EQUIPEMENT ET CESSION DE PARCELLES AU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE –
POUR : 46 – ABSTENTION : 03
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE 31M² SISE 1 RUE LECOMMANDEUR CADASTREE CE 426 APPARTENANT AUX CONSORTS LEMOINE –
POUR : 49
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE 20M² SISE 16 RUE JOSEPH BRICON CADASTREE AF 349 APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME FRIBGANE –
POUR : 49
- III - TRAVAUX - CONTRATS -**
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA RUE ANDRE CHENIER, LIMITROPHE ANTONY-MASSY, A CONCLURE AVEC LA COMMUNE DE MASSY –
POUR : 49
- IV – VALLEE SUD GRAND PARIS -**
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ ET DE LA RUE HENRI LASSON –
POUR : 49
- V - PERSONNEL -**
- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES –
POUR : 38 – ABSTENTION : 03 – CONTRE : 08
- FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE POUR FRAIS DE REPRESENTATION DE MONSIEUR LE MAIRE –
POUR : 38 – ABSTENTION : 06 – CONTRE : 05
- DETERMINATION DES ORIENTATIONS ET DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE RELATIVES A LA FORMATION DES ELUS –
POUR : 49
- DETERMINATION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DE CABINET ET CREATION DES POSTES NECESSAIRES –
POUR : 41 – ABSTENTION : 03 – CONTRE : 05
- PROTECTION COMPLEMENTAIRE POUR LE RISQUE SANTE :
 - Adhésion à la convention souscrite par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.
 - Détermination du montant de la participation de la Ville.
POUR : 49
- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 49
- CREATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISES PENDANT L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE DECLARE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 2020-290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID 19 –
POUR : 49
- VI - EDUCATION -**
- FUSION DES DEUX DIRECTIONS DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE EN UNE ECOLE UNIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE –
POUR : 41 – ABSTENTION : 08
- VII - SPORTS -**
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT : ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PASSE AVEC LE TENNIS CLUB D'ANTONY –
POUR : 49
- VIII - AFFAIRES DIVERSES –**
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES POUR 2020 - ADDITIF –
POUR : 45 – ABSTENTION : 03 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. NEHME)
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR L'ANNEE 2020 –
POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR 2020 –
POUR : 49
- APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE RETROCESSION DU FONDS DE COMMERCE SIS 1 RUE DE L'EGLISE A ANTONY SUITE A L'EXERCICE PAR LA VILLE D'ANTONY DE SON DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL SUR LE RESTAURANT O GRAIN DE CEL –
POUR : 41 – ABSTENTION : 05 – CONTRE : 03
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION « CHARTE QUALITE CONFIANCE » 2020 –
POUR : 49
- ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 AVEC LE POLE DE COMPETITIVITE SYSTEMATIC PARIS-REGION –
POUR : 44 – ABSTENTION : 05
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2020 (1^{er} et 2^{eme} JURYS) –
POUR : 49
- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES COMMISSIONS RELATIVES A LA COMMANDE PUBLIQUE –
POUR : 41 – ABSTENTION : 03 – CONTRE : 05
- DESIGNATION DE MONSIEUR LE MAIRE COMME REPRESENTANT DE LA VILLE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES –
POUR : 46 – ABSTENTION : 03

— DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :

- 1- Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris,
- 2- Commission locale d'évaluation des charges transférées entre la Métropole du Grand Paris et ses communes membres,
- 3- Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,
- 4- Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles,
- 5- Assemblée Générale et Conseil d'Administration de la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM « Hauts de Bièvre Habitat »,
- 6- Sous-Commission Communale pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- 7- Comité Syndical du Syndicat Mixte ouvert d'études « Forum Métropolitain du Grand Paris »,
- 8- Comité Stratégique auprès du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris,
- 9- Comité Syndical du Syndicat Mixte de Massy-Antony-Hauts-de-Bièvre pour le chauffage urbain et le traitement des résidus ménagers (SIMACUR),
- 10- Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC),
- 11- Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP),
- 12- Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF),
- 13- Commission d'Appel d'Offres,
- 14- Commission chargée de l'étude des Délégations de Service Public,
- 15- Commission des Services Publics Locaux,
- 16- Conseils d'Ecoles,
- 17- Conseil d'Administration des Etablissements Locaux d'Enseignement,
- 18- Conseil d'Administration de l'Association Sports Loisirs d'Antony,
- 19- Conseil d'Administration de l'Association du Théâtre Firmin Gémier,
- 20- Harmonie Municipale,
- 21- Syndicat d'Initiative – Office de Tourisme,
- 22- Association pour la Gestion du Centre Psychothérapique et Pédagogique Spécialisé du Parc Heller,
- 23- Résidence de retraite FLORIAN CARNOT,
- 24- Association de Gestion de la Résidence « La Chartraine »,
- 25- Commission Extra-Municipale relative aux jumelages de la Ville,
- 26- Commission de suivi du projet de suppression du passage à niveau n° 9,
- 27- Commission d'Indemnisation Amiable des professionnels riverains dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau de Fontaine-Michalon,
- 28- Commission d'indemnisation amiable relative aux travaux du tramway T10 entre Antony et Clamart,
- 29- Commission de suivi autour des installations du centre de traitement des déchets de Massy,
- 30- Conseil d'Administration de l'Association « Ecole de la 2ème chance des Hauts-de-Seine (E2C 92) »,
- 31- Club des Villes et Territoires Cyclables,
- 32- Groupement d'Intérêt public (GIP) Maximilien, portail de dématérialisation des Marchés Publics,

**Fin de la séance à 01h20
Antony, le 11 Juin 2020**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**